

Plan de formation

Titre de l'activité : Volet juridique

Durée prévue : 3 heures (avec pause 10 minutes)

Participants visés : travailleurs de 1 à 3 ans avant la retraite ou en 1ère année

Objectifs

- Prendre conscience des lois qui s'appliquent à sa situation.
- Être conscientisé sur la pertinence d'avoir des documents légaux à jour.
- Mieux connaître l'étendue de ses droits afin de prendre des décisions éclairées d'ordre légal pour bien planifier sa retraite.
- Être bien préparé d'un point de vu légal à faire face à des événements difficiles.

Résultats

Au terme de cette formation, vous serez en mesure de :

- Connaître les conséquences de décéder sans testament.
- Connaître les avantages et inconvénients des trois types de testaments.
- Connaître les divers éléments contenus dans un testament.
- Comprendre certaines stratégies de planification testamentaire.
- Connaître les différences de traitement entre les couples mariés et les couples en union de fait.
- Comprendre les différents régimes matrimoniaux et le patrimoine familial.
- Comprendre la pertinence de la convention de vie commune pour protéger les conjoints de fait ainsi que les clauses importantes à prévoir.
- Connaître les étapes d'un divorce.
- Comprendre à quoi sert un mandat d'inaptitude et qu'est-ce que l'inaptitude.
- Connaître les différents régimes de protection.
- Connaître les étapes de l'homologation du mandat et l'ouverture d'un régime de protection.
- Connaître les étapes d'une succession.

Participants: maximum 15

Méthodologie retenue :

- Exposés magistraux
- Ateliers de travail en équipe
- Exercices pratiques
- Exposés interactifs
- Études de cas
- Exposés multimédias
- Autres

Formateur

Me Ariane Boisseau est titulaire d'un baccalauréat en droit à l'université de Montréal ainsi que d'un diplôme de droit notarial. Elle devient membre de la Chambre des notaires en 2013, et en 2014, à l'âge de 24 ans elle fonde son propre bureau de notaires. Après avoir eu une pratique générale, elle décide il y a 1 an et demi de suivre ses aspirations et se spécialise maintenant dans la rédaction de testaments, de mandat de protection, de contrat de mariage et de convention de vie commune.

Me Samireh Gholami a été assermentée en mars 2014, suite à l'obtention d'un baccalauréat en droit à l'Université d'Ottawa ainsi qu'une maîtrise en droit notarial. Elle pratique au sein de l'étude Gareau et Associés, notaires Inc. depuis 2014 et enseigne la technique juridique au Collège CDI depuis 2016. Elle œuvre en pratique générale avec une préférence pour les dossiers de droit immobilier, de règlement de succession, de procédure non contentieuse et de célébration de mariage.

Lieu de la formation

Association Midi-Quarante
3100 boul. de la Concorde est, Local 207
Centre Duvernay 2^e étage
Laval (Québec) H7E 2B8

Stationnement gratuit disponible.

Prix

Le prix par participant est de 40\$ (+ taxes) pour les 5 sessions. Le prix inclut le cahier de formation.

Politique d'annulation

Dans le cas où vous souhaitez annuler la formation, vous devez nous en aviser 10 jours avant le début de la première formation. Dans le cas contraire, aucun remboursement ne sera possible. En cas d'absence à la formation celle-ci est non remboursable.

Rencontres individuelles

Chaque participant a la possibilité de rencontrer un conseiller ou une conseillère en emploi de Mdi40 gratuitement sur rendez-vous pour une période de 2 heures en consultation privée.

Contact :

Francine Bouchard, MBA

450-664-0711 bouchardf@assmq.com ou

Robert Lanoix

450-664-0711 lanoixr@assmq.com

Avec la participation financière de :

Québec 